

Arkéa Capital annonce le déploiement total du Fonds régional Breizh Ma Bro et la 1^{ère} opération d'Arkéa Cap'Atlantique avec l'investissement dans Maison Bleue

Brest, le 8 février 2024

Breizh Ma Bro et Arkéa Cap'Atlantique, FCPR régionaux lancés par Arkéa Capital respectivement en 2021 et 2023, entrent au capital de Maison Bleue, le spécialiste de la fabrication de murs préfabriqués en béton implanté à La Rabatelière (85). Cette opération marque une nouvelle étape pour Arkéa Capital, filiale de Capital investissement du Crédit Mutuel Arkéa, puisque qu'elle clôture le déploiement de Breizh Ma Bro et inaugure celui de son successeur Arkéa Cap'Atlantique.

Déploiement total du fonds régional Breizh Ma Bro

Breizh Ma Bro a été créé pour contribuer au développement, au soutien et à la relance de l'économie principalement en Bretagne et en Loire-Atlantique. Labellisé "Produit en Bretagne", il fait partie des premiers fonds à avoir bénéficié du label « Relance »*. Son originalité : ses souscripteurs sont des particuliers souhaitant diversifier leur épargne et investir dans l'économie réelle.

En moins de trois ans, la promesse d'investissement est parfaitement tenue. Le FCPR Breizh Ma Bro a investi, en minoritaire, plus de 16 M€ pour accompagner le développement de 16 entreprises, principalement localisées en Bretagne/Loire-Atlantique et représentant près de 11 500 emplois. Parmi les entreprises accompagnées**, nous pouvons citer Capic (fabrication de matériels de cuisson pour professionnels - Quimper 29), Fidel Fillaud (distribution d'emballages - Nantes 44), ACB (fabricant de circuits imprimés - Malville - Nantes 44), Vivalto Santé (groupe de cliniques et d'hôpitaux privés - Saint Grégoire 35), Renaud Distribution (distributeur de produits pour fleuristes - Nantes 44) ou encore Maison Bleue (spécialiste de la fabrication de murs préfabriqués en béton) qui signe le déploiement total du fonds.

Le 20/09/2023, le Fonds Breizh Ma Bro a réalisé sa première cession avec l'entreprise Nomotech. Une opération qui offre de beaux résultats : multiple brut de 4,7x et TRI brut*** de 231%.

Premier investissement du fonds régional successeur Arkéa Cap'Atlantique

En 2023, fort du succès rencontré sur Breizh Ma Bro, Arkéa Capital s'inscrit une nouvelle fois dans la démocratisation du capital investissement, étoffe son offre à destination des clients particuliers et lance le FCPR Arkéa Cap'Atlantique.

Arkéa Cap'Atlantique vise à constituer un portefeuille diversifié composé de 10 à 20 PME et ETI non cotées en phase de croissance et présentant des fondamentaux solides, une rentabilité avérée et un

modèle économique éprouvé. Les sociétés sélectionnées seront principalement implantées au cœur des régions Bretagne, Pays-de-la-Loire et Nouvelle-Aquitaine. Le FCPR est accessible en compte-titres, en assurance-vie (au sein des contrats UC Suravenir) et à travers le dispositif PEA-PME. Le Fonds est ouvert à la souscription jusqu'au 31/10/2024. Cet investissement s'inscrit dans la durée puisque le fonds comporte une période de blocage de 8 ans (prorogeable deux fois un an).

Alain Hervé, Président du Directoire d'Arkéa Capital, commente : « *Le succès de Breizh Ma Bro et les bons débuts d'Arkéa Cap'Atlantique s'inscrivent dans le prolongement de l'engagement d'Arkéa Capital au service des entrepreneurs et des territoires depuis plus de 40 ans. Positionné résolument comme un acteur multirégional, Arkéa Capital a voulu aller encore plus loin avec la création de fonds régionaux, qui permettent aux particuliers désireux de financer l'économie réelle d'accompagner des entreprises dans les étapes significatives de leur développement. Nous nous réjouissons de contribuer, ensemble, à rendre nos territoires si dynamiques et attractifs.* »

Avertissement : L'investissement dans le FCPR Arkéa Cap'Atlantique présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les investisseurs doivent prendre connaissance des risques détaillés dans les documents d'information du Fonds.

Modalités de souscription du FCPR Arkéa Cap'Atlantique :

Date limite de souscription : 31 octobre 2024

Minimum de souscription en direct : 5000€ hors droits d'entrée (pas de minimum requis en assurance-vie)

Durée de vie : 8 ans soit jusqu'au 30/06/2031, prorogeable deux fois un an (30/06/2033 au plus tard)

Eligibilité : assurance-vie, compte-titres, PEA-PME

Distribution : La Financière d'Orion, Suravenir et les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest

* Le label « Relance » a été mis en place par le gouvernement en octobre 2020 afin d'aiguiller les investisseurs qui souhaiteraient participer à la relance économique française. Un fonds respectant les conditions de la Charte du label « Relance » et investissant dans des sociétés françaises peut afficher ce label.

** Vous retrouverez l'ensemble des investissements réalisés par le FCPR Breizh Ma Bro sur le site internet Arkéa Capital : www.arka-capital.com

***Le TRI (Taux de Rendement Interne) mesure le taux de rendement annualisé des montants investis dans un fonds.

A propos d'Arkéa Capital

Arkéa Capital accompagne comme actionnaire minoritaire les entreprises, de la start-up à l'ETI, à toutes les étapes de leur développement, en maintenant l'indépendance des centres de décisions. Filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux activités de capital investissement, Arkéa Capital intervient depuis plus de 40 ans dans tous les secteurs d'activité, partout en France, grâce à sept bureaux régionaux (Brest, Nantes, Paris, Rennes, Bordeaux, Strasbourg et Lyon) et une équipe d'experts. Elle accompagne les entreprises et leurs dirigeants sur le long terme via huit véhicules d'investissement complémentaires : Arkéa Capital Investissement, Arkéa Capital 2, Breizh Ma Bro, Arkéa Capital Partenaire, Breizh Armor Capital, Arkéa Cap'Atlantique, We Positive Invest et We Positive Invest 2. Présente dans plus d'une centaine d'entreprises, Arkéa Capital dispose de plus de 1,3 milliard € d'encours sous gestion. Plus d'informations : www.arka-capital.com

Contact presse Arkéa Capital

Kablé Communication : Lucie Lelong – lucie.lelong@kable-communication.com - 06 45 69 81 57